

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2006
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires de Saint-Félicien sise au 1322 du boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien, ce 13^e jour de juin 2006, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Lina Lapointe, MM. Pierre Boivin, Lucien Guillemette, Claude Larouche et Rémi Rousseau, tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, sont absentes pour le début de la rencontre.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1286-06-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

A D O P T É

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1287-06-06

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

ouvert: QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Contribution financière - Conseil régional de l'environnement "Pour une ÈRE solidaire"
- Demande d'aide financière - Salon du livre Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Prix du forestier de la relève
- Contribution financière - Course de la relève

A D O P T É

3. **Approbation du procès-verbal du 9 mai 2006**

CE-1288-06-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 9 mai 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

- ☒ Lettre de remerciements pour notre contribution financière lors du Championnat provincial de hockey sur glace à Gatineau.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet arrivent et prennent place à la rencontre.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1289-06-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 3 963 915,39 \$ chèques # 9 619 à 10 219 inclusivement
pour un montant de 4 526 839,86 \$ chèques # 10 220 à 10 816 inclusivement.

ADOPTÉ

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Contribution financière - 125^e Anniversaire de la Ville de Normandin**

ATTENDU la demande de contribution financière de la Ville de Normandin pour la réalisation d'un volume d'histoire dans le cadre de son 125^e Anniversaire;

ATTENDU la directive "Contributions financières aux municipalités du territoire de la commission scolaire";

En conséquence,

CE-1290-06-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à la Ville de Normandin un montant de 1 704 \$ pour la réalisation d'un volume sur l'histoire de Normandin.

ADOPTÉ

8.2 Contribution financière - Élève participant à une compétition provinciale et au Championnat canadien de taekwondo

ATTENDU la demande d'aide financière de Véronique Grimard, élève de la Polyvalente Jean-Dolbeau, pour sa participation à la Sélection provinciale de taekwondo à Montréal le 11 mars dernier et au Championnat canadien de taekwondo à Saskatoon, le 4 juin dernier;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1291-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à Véronique Grimard:

- un montant de 50 \$ pour sa participation à la sélection provinciale de taekwondo à Montréal le 11 mars dernier
- un montant de 75 \$ pour sa participation au Championnat canadien à Saskatoon le 4 juin 2006 (un montant de 75 \$ a déjà été versé en juillet 2005 pour le Championnat canadien à Edmonton).

A D O P T É

8.3 Élèves participant au Championnat canadien de judo

ATTENDU la demande d'aide financière d'élèves de la Polyvalente de Normandin, de la Polyvalente Jean-Dolbeau et de l'école secondaire Des Chutes, sélectionnées pour participer au Championnat canadien de judo à Lethbridge en Alberta, les 1^{er} et 2 juillet prochain;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1292-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 75 \$ à chacune des élèves suivantes pour leur participation au Championnat canadien de judo à Lethbridge:

Marie-Laurence Drolet de la Polyvalente de Normandin
Véronique Ménard de la Polyvalente Jean-Dolbeau
Jennifer Bernier-Simard de l'école secondaire Des Chutes.

A D O P T É

8.4 Adhésion au Conseil régional de la culture

ATTENDU la demande du Conseil régional de la culture Saguenay—Lac-Saint-Jean relative au renouvellement de notre adhésion à son organisme ;

En conséquence,

CE-1293-06-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adhère au Conseil régional de la culture du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour l'année 2006-2007 et ce, pour un montant de 125\$.

ADOPTÉ

8.5 **Campagne de financement 2006 de l'Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean**

ATTENDU la demande de contribution financière de l'Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets œuvre dans la formation des métiers reliés à la forêt;

En conséquence,

CE-1294-06-05

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe à la campagne de financement de l'Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean pour un montant de 500 \$ et ce, pour l'année 2006.

ADOPTÉ

8.6 **Contribution financière - Société d'histoire de Saint-Félicien**

ATTENDU la demande de contribution financière de la Société d'histoire de Saint-Félicien en date du 19 mai 2006 ;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

En conséquence,

CE-1295-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande de contribution financière de la Société d'histoire de Saint-Félicien inc., ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire.

ADOPTÉ

8.7 **Demande d'appui financier - Projet "Note Café Bistro"**

ATTENDU la demande d'appui financier de l'équipe de Note Café Bistro pour un montant de 5 000 \$;

En conséquence,

CE-1296-06-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement au projet de Note Café Bistro pour un montant de 2 500 \$ à la condition que ce dernier s'engage à organiser, pour 2006-2007, des ateliers sur différents sujets à présenter aux élèves de la commission scolaire.

A D O P T É

8.8 **Projet de mentorat scolaire - Grands frères grandes sœurs**

ATTENDU le programme de mentorat scolaire offert par l'organisme Grands frères grandes sœurs Domaine-du-Roy et Lac Saint-Jean Nord pour les secteurs Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU la demande de contribution financière d'un montant de 54 740 \$ pour les trois secteurs d'implantation;

En conséquence,

CE-1297-06-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne participe pas financièrement au programme de mentorat scolaire offert par l'organisme Grands frères grandes sœurs; la commission scolaire, malgré son intérêt pour lesdites activités, a d'autres priorités budgétaires qui ne lui permettent pas de contribuer à ce projet.

A D O P T É

8.9 **Demande de subvention - Travailleurs de rue**

ATTENDU la demande de subvention de l'organisme Proximité jeunesse pour offrir les services de deux travailleurs de proximité pour Roberval et Saint-Félicien et ce, pour un montant de 2 500 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire est présentement à l'élaboration d'un plan d'action en toxicomanie;

En conséquence,

CE-1298-06-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne participe pas financièrement au projet des travailleurs de proximité.

A D O P T É

Suite à l'acceptation du plan en toxicomanie, des contacts pourront s'établir à nouveau avec l'organisme.

8.10 **Utilisation du terrain de balle - Polyvalente de Normandin**

ATTENDU la demande du comité organisateur du tournoi de balle donnée de Normandin à l'effet de vendre et de servir des boissons alcooliques lors de l'utilisation du terrain de balle, à la Polyvalente de Normandin, du 30 juin au 2 juillet 2006;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement et de la direction de la Polyvalente de Normandin, les conditions étant de remettre le terrain en bon état;

En conséquence,

CE-1299-06-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors du tournoi de balle donnée de Normandin qui se tiendra du 30 juin au 2 juillet 2006.

ADOPTÉ

8.11 **Contribution financière - Conseil régional de l'environnement
« Pour une ÈRE solidaire »**

ATTENDU la demande d'aide financière pour un montant de 5 000 \$ du Conseil régional de l'environnement pour le programme « Pour une ÈRE solidaire »;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire;

En conséquence,

CE-1300-06-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne participe pas financièrement au programme « Pour une ÈRE solidaire ».

ADOPTÉ

8.12 **Demande d'aide financière - Salon du livre Saguenay—Lac-Saint-Jean**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 27 juin prochain.

8.13 **Prix du forestier de la relève**

ATTENDU la demande de l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec inc. en date du 1^{er} juin 2006 pour notre contribution au Prix du forestier de la relève 2007;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets œuvre dans la formation des métiers reliés à la forêt ;

En conséquence,

CE-1301-06-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets donne suite à la demande de contribution financière de l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec inc. pour la 4^e Édition du Prix du forestier de la relève et ce, pour un montant de 600 \$.

ADOPTÉ

8.14 Contribution financière - Course de la relève

M. Rémi Rousseau fait la lecture d'une lettre de M. Denis Bouchard, président de la course de la relève Dolbeau-Mistassini 2006, indiquant sa déception de la non-participation financière de la commission scolaire. Il y a déjà plus de 300 participants d'inscrits dont plusieurs élèves de la commission scolaire. M. Bouchard réitère sa demande pour la participation de la commission scolaire.

CE-1302-06-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement à la course de la relève en versant un montant de 2 \$ pour chacune des élèves qui participent à cette course et qui fréquentent les écoles de la commission scolaire.

A D O P T É

Le versement du montant sera effectué sur présentation de la liste des noms des élèves participant à cette course.

9. Période de questions accordée aux commissaires

Il n'y a pas de questions.

Ajournement de la réunion

CE-1303-06-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit ajournée au 27 juin 2006, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Saint-Félicien. Il est 19 h 30.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)